

15. SANTÉ

Aucun enfant malade, incapable de bien fonctionner ou contagieux qui nécessite un retrait du service de garde ne sera admis au CPE.

Le CPE La Fourmilière peut consulter le guide d'intervention Edition : prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec du ministère de la Santé et des Services sociaux ou une infirmière du programme enfance, famille, jeunesse du CISSS d'Antoine-Labelle afin de s'assurer d'appliquer les bons moyens de prévention et de contrôle des infections.

Quand garder l'enfant à la maison :

- Si l'état général de l'enfant ne lui permet pas de suivre le groupe.
- En cas de diarrhée (mauvais état général, présence de fièvre, nausées, vomissements, ou deux selles liquides par jour, avec ou sans sang ou mucus).
- En cas de toux ou de rhume (difficulté à respirer, mauvais état général, ou contact avec un cas de coqueluche non traité dans les deux semaines précédentes).
- En cas de fièvre (température buccale égale ou supérieure à 38.5 °C ou contact récent avec une maladie contagieuse).
- En cas de rougeurs accompagnées de fièvre ou en lien avec une maladie contagieuse.

Retour au CPE après maladie :

- Les enfants ayant présenté de la fièvre ne pourront revenir qu'après 24 heures sans fièvre, sans l'aide d'un médicament contre la fièvre.
- Les enfants ayant des symptômes de gastro-entérite (diarrhée, vomissements) pourront revenir seulement 24 heures après la disparition complète des symptômes.

Prise en charge au CPE:

- Si un enfant fait de la fièvre au CPE, l'éducatrice peut lui donner une dose d'acétaminophène. Une heure plus tard, la température sera reprise. Si elle ne diminue pas, le parent devra venir chercher l'enfant.

Le parent doit consulter un médecin dès que l'état de l'enfant suscite une inquiétude ou qu'il y a possibilité de contagion, et doit informer le CPE de l'état de santé de son enfant si celui-ci est susceptible de contaminer les autres.

Ces mesures contribuent à réduire le taux d'infection au CPE et sont bénéfiques pour
tous
les enfants et leurs familles